

FICHE SYNDICALE DE SUIVI CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2021-2022

CORPS (à entourer) : Certifié – Agrégé – CPE – Psy-EN EDO – Psy-EN EDA – MA – Contractuel

Discipline :

NOM (en capitales) :
Nom de naissance :

Prénom :

N° adhérent Snes :
Date d'adhésion :

Établissement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :

Votre échelon au 31 août 2020:

1 pt par échelon de la classe normale – forfait de 12 pts en hors-classe – forfait de 13 pts en classe exceptionnelle

Nombre de demandes antérieures (DA) (consécutives ou non) :

1 DA : 1 pt – 2 DA : 2 pts – 3 DA : 3pts – 4 DA : 7 pts – 5 DA : 9 pts – 6 DA : 11 pts – 7 DA : 13 pts – 8 DA : 15 pts

Nombres d'admissibilité au concours de recrutement pour lequel le congé de formation est demandée : **Dates :**

4 pts pour chaque admissibilité

Formation demandée :

Nombre de mois de congé formation rémunéré précédemment obtenus et pour quelle année scolaire :

Si vous êtes actuellement en congé formation pour préparer un concours :

- avez-vous demandé 2 mois de plus (mars et avril 2021) pour préparer les oraux ? OUI NON

- Demandez-vous un second congé de 4 ou 6 mois pour préparer le concours : OUI NON

Barème : le nombre de DA validé l'année dernière est conservé.

En cas d'admissibilité au concours 2021, vous êtes prioritaire pour l'obtention du congé. N'oubliez pas de nous en informer dès connaissance des résultats.

Reconversion ou réorientation autre discipline : OUI NON. Si OUI, précisez :

Contractuels préparant un concours : pour les contractuels en activité dans l'académie de Montpellier en tant que contractuel d'enseignement, d'éducation ou d'orientation durant une période entre le 1^{er} septembre 2020 et le 1^{er} février 2021, joindre les justificatifs : contrats de droit public équivalent à 36 mois à temps complet dont 12 dans l'EN.

JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière, auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 PARIS Cedex 13 ou aux sections académiques.

Date :

Signature ou NOM et Prénom :